



POINTS DE DISCUSSION

1. *Quels sont les atouts que le Canada apporte à la consolidation de la paix, en valeurs politiques et capacités institutionnelles (tant gouvernementales que non gouvernementales). Comme société, quelles sont nos faiblesses. En d'autres mots, dans quels domaines les Canadiens ont-ils le plus de chances de réussir et dans quels autres sont-ils le plus susceptibles d'échouer, lorsqu'il est question de consolidation de la paix.*
2. *La consolidation de la paix est une nouvelle forme d'activité dans la politique étrangère du Canada; il existe toutefois au moins trois modèles que nous pourrions suivre pour créer une force de participation canadienne à la consolidation de la paix, à savoir:*
 - a) la médiation diplomatique et la prévention de conflits (que ce soit par les gouvernements, les organisations internationales ou les ONG);
 - b) le maintien de la paix classique assuré par les forces militaires et policières, mais adapté aux civils (p. ex. le modèle des responsables civils du maintien de la paix décrit dans le document de discussion);
 - c) l'aide au développement, adaptée de façon à permettre de démobiliser les anciens combattants et de reconstruire les institutions gouvernementales et juridiques.
3. *Quels genres d'activités de consolidation de la paix chacun de ces modèles encourage-t-il, décourage-t-il. Devrions-nous concentrer nos efforts sur un seul ou sur deux de ces modèles, ou essayer de les appliquer tous les trois.*
4. *Le Canada devrait-il concentrer ses efforts de consolidation de la paix :*
 - a) sur les pays actuellement en crise (p. ex. la Bosnie, le Rwanda, le Liberia, l'Afghanistan);
 - b) sur les pays au bord de la crise (Kirghizistan, Burundi, autres États d'Afrique centrale et occidentale);
 - c) sur les pays qui sont parvenus à une paix intérieure fragile et qui essaient actuellement de se reconstruire (p. ex. : Haïti, El Salvador, le Guatemala, le Mozambique, Israël et l'Autorité palestinienne).